



Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Mai 2022

La commission municipale étant toujours chargée d'administrer la Municipalité en attendant les élections qui se tiendront le 12 juin prochain, les décisions se font par voie de résolutions individuelles plutôt que dans le cadre de séances du Conseil. Le *Journal* tiendra ainsi compte des résolutions les plus pertinentes.

La Commissions municipale a décrété que Marival Gallant et Bernard Bouclin allaient assister aux assises de l'UMQ en remplacement de Nathalie Rochon et de Pascale Auger, qui ont toutes deux démissionné.

Le Groupe Sûreté a été retenu pour assurer la surveillance de ces espaces publics pour un montant

maximal de 20 000 \$, taxes incluses.

Bernard Bouclin a été nommé à nouveau au Comité consultatif de l'urbanisme. Rappelons qu'il avait été démis de ses fonctions au même comité après avoir annoncé qu'il souhaitait siéger comme conseiller indépendant en mars dernier.

Monsieur Gilles Chamberland a été nommé au titre de président d'élection pour les partielles du 12 juin prochain.

Madame Cathy Durocher occupe le poste de directrice générale et greffière par intérim depuis le 2 mai dernier, toujours sur résolution de la Commission municipale.

L'équipe Martin Nadon

VOTE LE 12 juin



Martin Nadon
Candidat au poste de maire
Équipe Martin Nadon/Piedmont avant tout



Charles Daneau
Candidat conseiller
Équipe Martin Nadon/Piedmont avant tout



Christian Lefebvre
Candidat conseiller
Équipe Martin Nadon/Piedmont avant tout



Denis Royal
Candidat conseiller
Équipe Martin Nadon/Piedmont avant tout

POUR PIEDMONT AVANT TOUT!

www.piedmontavecnaon.com

piedmontavecnaon@gmail.com

Conséquences de la sécheresse

Plusieurs incendies déclarés

Michel Fortier

Si bleu qu'ait été le ciel des derniers jours que ne troublait aucun nuage, ce ciel fut par contre occupé par des avions-citerne qui sont intervenus pour des feux de forêt. L'immense oiseau jaune, le CL 415, est passé à plusieurs reprises au faite des arbres pour répondre aux urgences.

Le service de la sécurité incendie de la Ville de Prévost remettait un rapport sur le nombre d'appels d'urgence depuis le 13 mai dernier. Plusieurs de ces incendies qui ont été déclarés ont demandé l'intervention des pompiers et dans certaines situations les CL-415 ont dû intervenir en forêt. Martin Granger, chef aux opérations, déclarait : « Vendredi 13 mai, nous avons répondu à sept appels d'urgences; samedi 14 mai à 10 et dimanche le 15 mai à deux appels. La moitié étaient des feux à ciel ouvert. Samedi à 12 h 39, nous sommes intervenus à l'arrière du 1574, montée Sauvage pour un feu de

forêt. L'incendie était situé près du lac Paradis, nous avons éteint l'incendie avec l'assistance des pompiers de la SOPFEU. »

Un feu de forêt a dégénéré

« Une résidence de la rue Bert a brûlé à Prévost. C'est une perte totale. Une famille est à la rue. Les pompiers de Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie, Saint-Jérôme, et la SOPFEU sont venus en aide à nos pompiers. Je les remercie tous. Lutter contre cet élément par une température pareille doit être extrêmement exigeant. Merci! », annonçait Paul Germain, maire de Prévost.

Feux interdits

Les amis de la réserve Kelly rappellent que le camping est interdit dans la réserve. Ce terrain privé qui a pour mission la protection de la faune et de la flore interdit les feux en tout temps. « Imaginez-vous l'effort déployé pour intervenir en forêt. En plus de mettre en péril notre belle réserve, les randonneurs présents,

ainsi que les pompiers se sont exposés à des risques de blessures », a mentionné Patrick Perreault.

La pluie des derniers jours devrait avoir amélioré la situation, mais souhaitons que les incendies de la semaine dernière fassent en sorte de développer notre vigilance afin de protéger notre milieu naturel.



Photo courtoisie

L'avion citerne, le CL 415, est venu déverser près de 6000 litres d'eau par passage sur l'incendie qui s'est déclaré dans la réserve Kelly.



Photo courtoisie



Photo : Patrick Perreault

« Tristes événements, un feu de toute évidence déclenché par des campeurs a brûlé environ 1,1 acre près du lac Paradis. Par chance des avions citerne qui intervenaient déjà pour un feu plus au nord, ont aperçu le feu et ont agi immédiatement, évitant le pire. Merci aux pompiers de Prévost, la SOPFEU, aux pilotes de repérage et de l'avion-citerne pour votre intervention rapide et professionnelle », pouvait-on lire sur la page Facebook des Amis de la réserve Alfred-Kelly